

BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIFAO 30 (1931), p. 881-896

Pierre Lacau

Le roi [...].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ?????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
????? ??? ??????? ??????? ?? ??????? ?????? ?????????? ????????????		
????????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ????:		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

LE ROI



PAR

M. PIERRE LACAU.

La réfection des fondations des colonnes dans la grande Salle hypostyle de Karnak⁽¹⁾ nous a procuré, ces dernières années, quelques heureuses surprises. Le sol sur lequel est bâtie la salle entière est constitué en majeure partie par un terrain de remblai qui a permis d'obtenir une vaste surface plane. Dans ce remblai on a jeté pêle-mêle des fragments de monuments antérieurs, dont plusieurs sont d'un très grand intérêt archéologique. Je ne parle pas en ce moment des matériaux anciens remployés dans les fondations mêmes des colonnes (petits blocs d'Amenophis IV signalés d'abord par Legrain⁽²⁾ puis étudiés par Pillet⁽³⁾ et par Chevrier⁽⁴⁾ et dont nous avons des centaines en magasins), ni des couches de blocs ornés qui constituent les fondations de tout le III^e pylône⁽⁵⁾. Il s'agit, au contraire, de blocs épars dans le terrain de remplissage et qui se trouvent placés entre les fondations des colonnes. Chevrier, chaque année, a signalé à l'attention de nos collègues les morceaux les plus importants⁽⁶⁾. Parmi ces derniers, une stèle méritera une étude particulière⁽⁷⁾. Un personnage vend, ou plutôt donne en remboursement d'une avance de 60 *deben* d'or, sa charge de gouverneur d'El-Kab. Les formalités de ce transfert de propriété et les pièces annexes qui justifient la propriété de cette charge sont de la plus haute importance au point de vue juridique. Je voudrais aujourd'hui m'occuper uniquement du protocole du roi nouveau sous

⁽¹⁾ CHEVRIER, *Annales du Serv. des Antiq.*, 27, p. 149.

28, p. 115; 29, p. 133 et 143; 30, p. 160.

⁽²⁾ LEGRAIN, *ibid.*, 4, p. 38.

⁽⁶⁾ Par exemple les architraves et piliers de

⁽³⁾ PILLET, *ibid.*, 23, p. 110; 25, p. 7-8.

Senousrit : CHEVRIER, *Annales du Serv. des Antiq.*, 27, p. 150; 28, p. 123.

⁽⁴⁾ CHEVRIER, *ibid.*, 26, p. 129; 27, p. 150; 28, p. 123.

⁽⁷⁾ Elle a été signalée par Chevrier dans son rapport annuel de 1927-1928 (voir *Annales du Serv. des Antiq.*, 28, p. 123). *Journal d'entrée*, n° 59453.

⁽⁵⁾ Rapports de PILLET, *ibid.*, 22, p. 238 et seq.; 23, p. 112 et seq.; 24, p. 55 et seq., et de CHEVRIER, *ibid.*, 26, p. 120; 27, p. 142;

le règne duquel cette stèle a été affichée dans le temple de Karnak par «faveur royale», comme le dit la dédicace même. Le texte porte (ligne 2) : ←

ḥ ḥ ḥ = ḥ ḥ ḥ | ḥ ḥ ḥ (◎ ḥ ḥ) ḥ ḥ | ḥ ḥ ḥ (◎ ḥ ḥ) ḥ

Nous avons là le protocole complet d'un roi nouveau. Examinons les éléments dont il se compose :

I

Les noms d'Horus, de *nebti* et d'Horus d'or sont différents les uns des autres. Cela est normal et ne nous donne aucune indication utile pour le classement du roi, puisque nous sommes évidemment ici après Senousrit II, dans la période intermédiaire entre la XII^e dynastie et le Nouvel Empire. Ces trois noms sont de formation normale; tous même, comme il arrive souvent, figurent dans d'autres protocoles royaux :

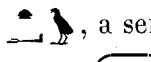
Le nom d'Horus, ḥ =, est aussi le nom d'Horus d'un roi (◎ ḥ) ⁽²⁾ dont la place exacte nous est inconnue d'ailleurs. Lequel de ces deux rois a emprunté ce nom à l'autre; lequel a précédé, lequel a suivi? Rien ne l'indique. Notons, en passant, que ce même nom a été repris bien plus tard comme nom d'Horus d'or par le roi (◎ ḥ). Enfin il entre dans la composition du prénom d'un roi Sebekhotep (◎ ḥ =). M. Weill, dans son mémoire sur la *Fin du Moyen Empire égyptien* ⁽³⁾, si riche en faits nouveaux, a insisté sur ce point que pendant cette période les rois ont volontiers utilisé des noms royaux déjà employés pour les faire entrer dans des noms solaires complexes du type (◎ ḥ N). Ces répétitions sont en effet frappantes. Mais ont-elles une signification pour le classement des rois les uns par rapport aux autres? S'il y a eu un procédé logique et voulu dans le remplacement, le principe nous en échappe.

Le nom de *nebti* de notre roi, ḥ, avait déjà servi de nom d'Horus à Senousrit III.

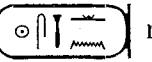
⁽¹⁾ Ce mot, d'abord oublié, a été réintroduit à la ligne du dessus dans un espace blanc assez large entre deux mots.

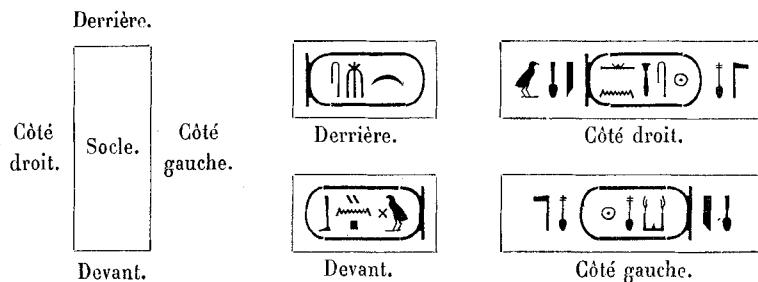
⁽²⁾ GAUTHIER, *Livre des Rois*, 2, p. 67.

⁽³⁾ Pages 277, 414 et 512.

Le nom d'Horus d'or, , a servi de nom d'Horus à  de la V^e dynastie, de nom de *nebti* au roi  et de nom d'Horus d'or à Senousrit IV. Bien plus tard l'Éthiopien Aspalout devait le reprendre comme nom d'Horus et de *nebti*. Il est employé comme nom de particuliers au Moyen Empire, sans que les exemples connus aient date précise⁽¹⁾.

II

Le prénom solaire, , nous apprend davantage. Nous connaissons déjà ce nom royal⁽²⁾. Nous savions même que très probablement deux rois différents l'avaient porté, car il figure deux fois dans la Table des Ancêtres de Karnak (*Urk.*, IV, 609, n° V 7 et 610, n° VIII 3). Mais comme nous ne connaissons le nom personnel que d'un seul de ces rois, on pouvait croire, à la rigueur, à une répétition fautive dans la Table de Karnak⁽³⁾. Ce nom personnel de l'un des deux rois  nous est donné par un seul monument : une petite statuette d'Harpocrate en bronze du Musée du Caire⁽⁴⁾. Cette statuette porte sur les quatre faces de son socle les textes suivants, à la place et dans l'orientation que voici :



⁽¹⁾ Quatre exemples dans LANGE-SCHÄFER, *Grab- und Denksteine*, 20021e, 20259, 20271a, 20636f.

⁽²⁾ Bibliographie dans GAUTHIER, *Livre des Rois*, 2, p. 86-87 et 90.

⁽³⁾ WEILL, *Fin du Moyen Empire*, p. 583.

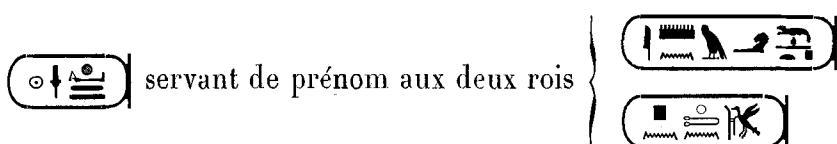
⁽⁴⁾ DARESSY, *Catal. gén. du Musée du Caire, Statues de divinités*, n° 38189. La signification

de ce monument a été souvent discutée. D'une manière générale, on considère qu'il est impossible de savoir s'il faut rattacher chacun des deux noms à l'un ou à l'autre des deux noms. On a même supposé qu'il s'agit de trois personnes : deux rois (Souazernrē, Nofirkarē) et un «dynaste» (Ahmès-Binpou) (Ed. MEYER, *Gesch. des Alt.*, 1², 1909, p. 302), ou même quatre

Nous avons là deux noms solaires et deux noms personnels. Il est vraisemblable que pour les grouper par paire il suffit de tenir compte de l'orientation de l'écriture vers la gauche et vers la droite. Cette orientation réunit les quatre textes en deux groupes distincts, et dans cette hypothèse nous devons admettre que le nom personnel du roi (Ⓐ ፩ ፪) est (Ⓐ ፩ ፪), ce qui nous reporte presque sûrement aux environs de la XVII^e dynastie. Quant au second (Ⓐ ፩ ፪) de la Table de Karnak, ce serait notre roi (Ⓐ ፩ ፪).

L'existence de deux rois de ce nom est donc confirmée. Mais comment préciser leur époque relative? L'ordre suivi dans la Table de Karnak étant tout à fait arbitraire, il est impossible de tenir compte du fait qu'ils sont gravés sur ce monument assez loin l'un de l'autre⁽¹⁾.

D'autre part, aux époques classiques, les prénoms solaires sont essentiellement individuels; aussi dans une même dynastie, ou même dans deux dynasties voisines, nous ne rencontrons jamais un même prénom employé deux fois par deux rois différents. C'est seulement à de longues années de distance que la répétition d'un prénom pouvait avoir lieu sans inconvénient⁽²⁾. Il semblerait donc que nous devions admettre une période de temps assez longue entre nos deux rois (Ⓐ ፩ ፪). Mais remarquons qu'à l'époque intermédiaire entre la XII^e et la XVII^e dynastie, il apparaît, au contraire, qu'on reprenait facilement le nom d'un roi peu antérieur. Nous ignorons d'ailleurs pourquoi, mais Weill a relevé le fait avec raison⁽³⁾. Il signale comme étant dans ce cas :



personnes (WEILL, *Fin du Moyen Empire*, p. 157). Il me semble, quant à moi, que l'orientation de l'écriture est un indice suffisant du groupement réel. Bibliographie et discussion dans GAUTHIER, *Livre des Rois*, 2, p. 86-87 et 90; WEILL, *Fin du Moyen Empire*, p. 157, 799, 872-873; DARESSY, *Études égyptologiques dédiées à Champollion*, p. 292.

⁽¹⁾ Il y aurait dix-sept rois entre eux, si l'on suit l'ordre de la Table; voir WEILL, *Fin du*

Moyen Empire, p. 580-582.

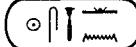
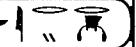
⁽²⁾ Cette règle très logique a duré jusqu'aux XXII^e et XXIII^e dynasties; à cette époque le prénom de Ramsès II (Ⓐ ፩ ፪) est devenu le prénom de plusieurs groupes de rois qui se suivent.

⁽³⁾ *Fin du Moyen Empire*, p. 287-288 et 308-310.

 servant de prénom aux deux rois qui ont  comme noms d'Horus et 

Dans les deux cas il semble s'agir de rois voisins. J'ajouterai deux autres exemples pris dans le Papyrus de Turin :

 fragm. 72, l. 8 et 12 (ce prénom, repris d'Amenemhat I^{er}, est employé deux fois à quatre règnes d'intervalle);
 fragm. 97, l. 8 et 12 (à quatre règnes d'intervalle).

Les deux rois   et   peuvent donc, eux aussi, être très voisins.

Notons, en passant, qu'il est normal qu'un roi, dont notre stèle montre l'action à Karnak même, ait sa place dans la salle des Ancêtres. Nous avons là une confirmation d'une idée intéressante sur laquelle Maspero a insisté⁽¹⁾. La Table des Ancêtres de Karnak doit comprendre tous les rois ou une sélection des rois qui ont effectivement régné à Thèbes, ou qui tout au moins ont laissé des traces de leur activité dans le temple. Or la stèle nouvelle qui nous donne le nom du second roi  était déposée dans le temple même «par faveur royale», comme l'indique la dédicace; les prêtres qui ont dressé la liste de Thoutmès III l'avaient donc sous les yeux⁽²⁾.

III

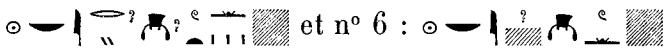
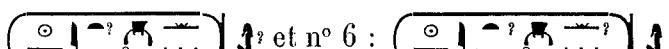
Le second cartouche du roi, , est plus intéressant encore que le prénom. Ce nom, nouveau en apparence, et comme nom royal et comme

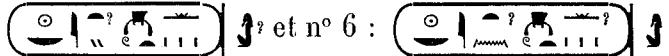
⁽¹⁾ *Annales du Serv. des Antiq.*, 2, p. 281 et 3, p. 189. Il dit, à propos d'une statue royale découverte par Legrain à Karnak : «Nous serions confirmés dans l'idée déjà vieille d'après laquelle — de même que la Table de Sakkarah et les Tables d'Abydos représentent les souverains à qui l'on rendait un culte et qui, par conséquent, avaient des statues à Sakkarah et dans Abydos

— la Table de Karnak contient les souverains qui recevaient un culte et avaient leurs statues dans le temple d'Amon à Thèbes».

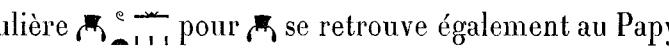
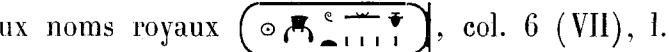
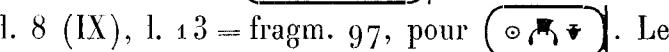
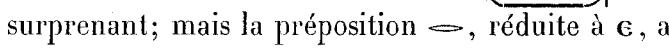
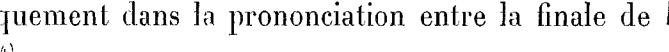
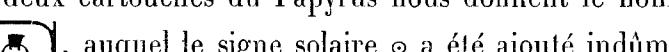
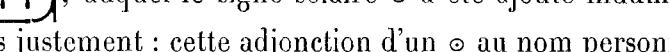
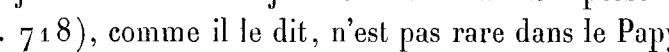
⁽²⁾ Elle a dû être enterrée dans le remblai par Amenophis III, quand il fit le nivellement nécessaire à l'érection du III^e pylône; en tout cas, elle était sous terre avant Amenophis IV, car le nom d'Amon n'est pas martelé.

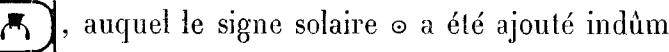
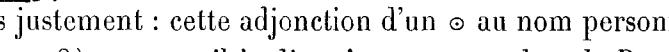
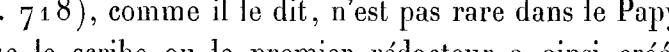
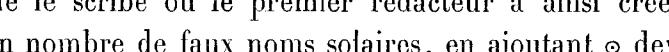
nom privé, figure en réalité deux fois de suite au Papyrus de Turin (l. 5 et 6 du fragment 126), mais sous une forme assez étrange dont la lecture exacte n'avait pas été reconnue. On a hésité sur la transcription de ces deux cartouches :

PIEPER⁽¹⁾, n° 5 :  et n° 6 : 

GAUTHIER⁽²⁾, n° 5 :  J et n° 6 :  J

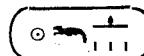
WEILL⁽³⁾ : *Nib-iri-aoutou-rē* (les deux fois).

L'orthographe irrégulière  pour  se retrouve également au Papyrus de Turin dans les deux noms royaux  col. 6 (VII), l. 19 = fragm. 76-80 et col. 8 (IX), l. 13 = fragm. 97, pour . Le  manque, ce qui paraît surprenant; mais la préposition  — réduite à  — avait dû disparaître phonétiquement dans la prononciation entre la finale de  et l'initiale de  = *zw*⁽⁴⁾.

Il est clair que ces deux cartouches du Papyrus nous donnent le nom de notre roi  , auquel le signe solaire  a été ajouté indûment. Weill l'a remarqué très justement : cette adjonction d'un  au nom personnel, cette «solarisation» (p. 718), comme il le dit, n'est pas rare dans le Papyrus de Turin. Il pense que le scribe ou le premier rédacteur a ainsi créé de toutes pièces un certain nombre de faux noms solaires, en ajoutant  devant un nom personnel. C'est ainsi que nous avons :



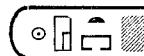
(fragment 97, l. 15).



(fragments 76-77, l. 2).



(fragment 72, l. 7).



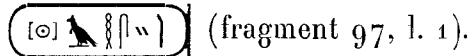
(fragments 79-80, l. 4).

⁽¹⁾ PIEPER, *Die Könige Aegyptens zwischen dem mittleren und dem neuen Reich* (1904), p. 28.

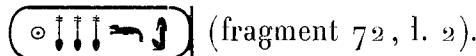
⁽²⁾ GAUTHIER, *Livre des Rois*, 2, p. 78, 79.

⁽³⁾ WEILL, *Fin du Moyen Empire*, p. 592, 717.

⁽⁴⁾ Comparer la chute de  dans  pour  J.



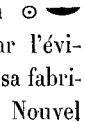
(fragment 97, l. 1).



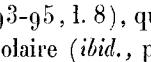
(fragment 72, l. 2).

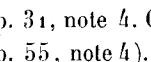
Weill signale précisément les deux cartouches *Nib-iri-aoutou-rē* du Papyrus comme particulièrement clairs à cet égard⁽¹⁾.

Une explication possible vient à l'esprit : n'a-t-on pas volontairement fabriqué ainsi un certain nombre de noms solaires nouveaux avec des noms royaux réels, auxquels on a joint le signe \odot , pour allonger la liste des rois au Papyrus de Turin? Pour la période de la fin du Moyen Empire, cette série royale a semblé souvent beaucoup trop longue pour trouver place dans l'espace de temps fourni par la chronologie courte, et c'était là une objection fréquente contre cette chronologie. Mais en réalité, pour que l'on pût admettre cette hypothèse du dédoublement artificiel de certains noms royaux, il faudrait que nous ayons conservés dans ce papyrus les vrais noms solaires de ces mêmes rois à côté de leurs nouveaux noms pseudo-solaires. Or il n'en est rien : le prénom , par exemple, ne figure pas au Papyrus de Turin. Il n'y

⁽¹⁾ WEILL, *Fin du Moyen Empire*, p. 716 et seq. Après avoir classé les noms royaux du Papyrus de Turin par catégories logiques, il constate qu'il y a un résidu de noms royaux qui ne «semblent se référer à aucune série historique connue, et l'on croirait même que ce ne sont ni des noms royaux, ni même des noms de personnes..... *Nib-iri-aoutou-rē* semble être un de ces *pseudo-solaires* que nous connaissons bien, obtenus en inscrivant le signe du soleil en tête d'un certain nom, *Nib-iri-aoutou*, et ce dernier, nom propre ou titre, «seigneur de iri-aoutou», semble convenir beaucoup plus à quelque dieu qu'à un homme..... Voici donc six fois au Papyrus, d'assez certains exemples de noms royaux illusoires..... Un autre pharaon imaginaire est *Neb-sen-rē*, dont le nom  au Papyrus est remarquable par l'évidence et la simplicité du mécanisme de sa fabrication. Comme il existe, au temps du Nouvel

Empire, un nom d'homme *Nibsen*, on voit clairement que *Neb-sen-rē* est un *pseudo-royal* du type le plus frappant, obtenu en inscrivant simplement le signe du soleil en avant d'un nom ordinaire.»

Au contraire le nom  (fragm. 97, l. 8 et 12 et fragm. 93-95, l. 8), que Weill cite comme un pseudo-solaire (*ibid.*, p. 717), peut être un nom réel; cf. plus tard le nom  LIEBLEIN, *Dictionnaire des noms hiérogly.,* n° 1001, 2043; BRUYÈRE, *Deir el-Médineh*, 1927, p. 17-18.

Gauthier a relevé le même fait; il pense que cette insertion de \odot dans le cartouche-nom est la règle pour tous les pharaons de cette époque qui n'ont pas de second cartouche, ou nom de  (*Livre des Rois*, 2, p. 31, note 4. Cf. p. 6, note 3; p. 12, note 2; p. 55, note 4).

Il n'y a pas un seul double emploi et nous n'avons aucun nom solaire dont nous puissions dire qu'il est le prénom d'un autre nom composé avec \circ . A moins d'admettre que *tous ces doubles noms* soient dans les lacunes du Papyrus, hypothèse tout à fait gratuite, nous devons abandonner l'idée d'un allongement factice de la liste par dédoublement des noms.

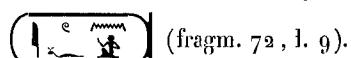
D'autre part, remarquons que nos deux cartouches étranges sont répétés deux fois de suite dans le Papyrus. Il est invraisemblable que deux rois successifs aient eu le même nom solaire. Plusieurs fois pendant la période qui nous occupe, nous venons de le voir, des rois ont repris le prénom d'un roi antérieur *assez voisin*, ce qui n'arrivait pas à l'époque classique. Mais deux rois de suite ayant le même *prénom*, ce serait une anomalie dont nous n'avons aucun exemple. Cela seul pouvait faire soupçonner qu'il ne s'agissait pas ici de deux vrais noms solaires. Au contraire, deux rois successifs peuvent très bien porter le même *nom personnel*, cela n'est pas rare⁽¹⁾, et c'est le cas auquel nous avons affaire ici.

Quant à cette adjonction du \circ au nom personnel, ce doit être simplement une indication *abrégiée*. En fait, dans le Papyrus de Turin (cf. fragm. 81, n°s 2 et 5, 6, 7) et, entre autres, dans la série des rois du fragment 126, on a souvent enfermé dans *le même cartouche* le nom solaire et le nom personnel réunis. On peut supposer que quand il n'y avait pas de place, on a simplement mis le premier signe \circ devant le nom personnel : au lieu de  on a écrit, par simple abréviation mécanique, . Comme dans l'ensemble de la liste les rois sont presque toujours désignés par leur nom solaire⁽²⁾, on a eu naturellement tendance à uniformiser l'aspect matériel de la série.

Notre stèle précise donc la lecture de ces deux cartouches au Papyrus de Turin, elle dénonce leur «solarisation», enfin et surtout elle leur assure une *réalité* qui pouvait paraître douteuse.

⁽¹⁾ Senousrit II et Senousrit III, Amenemhat III et Amenemhat IV.

⁽²⁾ Voici quelques très rares exceptions :



(fragm. 72, l. 9).



(fragm. 76-77, l. 3).



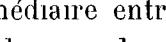
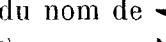
(fragm. 112, l. 4).



(*ibid.*, l. 5).

IV

La formation elle-même de ce nom royal  mérite examen. Elle semble tout à fait étrange au premier abord, en réalité elle rentre dans une série nominale intéressante et logique. Évidemment c'est un nom de particulier promu à la dignité de nom royal. Il se décompose en deux éléments :  et .

A. Le premier élément, , constitue à lui seul un nom propre qui nous est connu précisément à l'époque intermédiaire entre le Moyen et le Nouvel Empire : par exemple, deux personnes du nom de  (hommes) sur une stèle de Leyde (n° 26, t. 2, pl. 22)⁽¹⁾ et un  (h.), sur une stèle de Vienne, citée par LIEBLEIN, *Dictionnaire des noms propres*, 1992.

Dans ce nom,  est la particule bien connue qui remplace le pronom pluriel (ERMAN, *Gramm.*⁴, § 233; GARDINER, *Gramm.*, § 113, 2). Le sens est clair : « il est LEUR maître », « c'est un maître pour eux ». On comparera, pour la forme et le sens, l'expression  dans *Sinouhit*, l. 2-3, et pour le sens les noms propres comme , (h.) et , (f.)⁽²⁾.

Il y a toute une série de noms propres ainsi composés avec le mot . Cette formation semble avoir été assez en vogue à la fin du Moyen Empire. Les types sont variés :

1^o  peut suivre un nom de divinité :

  (h.). Caire 20392 c et 20192 c; Louvre, C. 30.

  (h.). Caire 20776 e⁽³⁾.

  (f.). PETRIE, *A Season in Egypt*, n° 286 (graffito d'Assouan).

  (f.). El-Kab, tombe de , dans la liste des esclaves féminelles (inédit).

⁽¹⁾ BOESER, *Egyptische Verzameling... te Leiden*, 2. Cette stèle de Leyde contient plusieurs noms caractéristiques de la période qui nous occupe et qui figurent également sur la stèle de Karnak :  (h.);  (deux hommes de ce nom).

Bulletin, t. XXX.

⁽²⁾ LANGE-SCHÄFER, *Grab- und Denksteine*, 20617 b-d.

⁽³⁾ Dans  (h.), Caire 20335 b (la forme est exacte : j'ai vérifié sur le monument), et dans  (h.), Louvre, C. 63, il faut sans doute corriger les deux fois en .

Le sens est clair, si l'on compare avec les noms propres qui sont simplement le nom de la divinité elle-même. Par exemple :

 servant de nom d'homme et de femme : Caire 20296 *l* et 20540 *d*.

 comme nom de femme est fréquent : Caire 20266 *b*, 20521 *c*, 598 *b*, 581 *b*, 640 *j*, 655 *c*, 742 *c, e*; Leyde, 2, pl. 22 (= n° 26).

« Il est le dieu Sebek », « elle est la déesse Noubit ». En ajoutant  on a une précision nouvelle : « il est le dieu Sebek pour eux (la famille?) », « elle est la déesse Noubit pour eux »⁽¹⁾.

2°  peut suivre une forme verbale :

  (h.), Leyde, II, pl. 24 = n° 34, en face de   (h.), Caire 20276, 20331.

  (f.), Caire 20436 *c*, 20436 *h*⁽²⁾, en face de   (f.), 20368, 20455, 20603.

3°  peut suivre un nom ou un adjectif :

  (h.), Caire 20161 *c*, en face de   (h.), 20035 *h*.

  (f.), Caire 20092 *f*, en face de   (f.), 20092 *f*.

Enfin   (f.). Ce nom de femme, destiné à une si belle fortune, commence à paraître avec la XVII^e dynastie. C'est la célébrité de la reine  et son rôle religieux qui assureront à son nom personnel une vogue prolongée. A côté du nom simple  « la belle » (Caire 20159, 20237, etc.), le complexe  exprime une nuance nouvelle : « la belle parmi eux », ou plus vraisemblablement avec le sens comparatif : « la plus belle d'entre eux ».

⁽¹⁾ Les formes   et  , au contraire, sont des abréviations de noms plus complexes, cf.  abréviation de   ; sur ce point voir SETHE, *ÄZ*, 44, p. 90 et 57, p. 77.

⁽²⁾ Corriger ainsi les deux lectures de Lange et Schäfer,   et   ; sur l'original les traces des signes sont claires, quand on a le nom présent à l'esprit.

B. Le second élément du nom, , n'est autre chose que le complexe bien connu qui sert à exprimer l'idée de totalité, proprement «jusqu'à la longueur» (GARDINER, *Gramm.*, § 100, 3). Dans cette expression le mot  est employé soit absolument, soit avec un pronom se rapportant au mot précédent. Ici il est sans pronom, ce qui est logique, puisqu'il se rapporte à , lequel représente normalement un collectif sans genre ni nombre. Le sens du nom complet est donc «il est leur maître à tous».

Cette formation avec  n'est pas du tout isolée, mais elle se rencontre, au contraire, dans une série de noms propres :

1° Ce complexe peut suivre un substantif au pluriel⁽¹⁾ :

  (h.), Caire 20100c, en face de   (h.), LEPSIUS, *Denkm.*, II, 130 (=Béni Hassan).

Un personnage pouvait s'appeler «les dieux» et un autre, d'une façon plus précise et plus emphatique, «les dieux dans leur totalité».

  (h.), Caire 20184h, en face de   (h.), 20286f.
  (h.), 20104k⁽²⁾.

Pour le sens, on comparera les noms de formation analogue :

  (f.), Caire 20301.
  (f.), Caire 20659.

2° Il peut suivre une forme verbale :

  (h.), Caire 20072a⁽³⁾, en face de  (h.), 20030g⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Beaucoup de noms propres sont ainsi formés par un mot employé au pluriel. Le fait demandera examen.

⁽²⁾ Ce nom d'homme «les oies? (gbbw?)» est fréquent; neuf autres exemples dans Lange-

Schäfer.

⁽³⁾ Trois autres exemples dans Lange-Schäfer.

⁽⁴⁾ Plus de trente exemples dans Lange-Schäfer.

𠁠𠁠𠁠𠁠-𠁠 (h.), Caire 20724a, en face de 𠁠𠁠𠁠𠁠 (h.), 20157⁽¹⁾.

𠁠𠁠𠁠-𠁠 (h.), Leyde, 2, n° 29, pl. XII, en face de 𠁠𠁠𠁠 (h.), Caire 20048a (trois autres exemples).

† 𠁠-𠁠 (h.), WIEDEMANN et PÖRTNER, *Aeg. Grabsteine*, 3, n° 3.

Notre nom nouveau 𠁠-𠁠-𠁠 est donc de composition parfaitement logique et normale. M. Gunn m'a signalé qu'en réalité il se rencontre deux fois déjà dans les Papyrus de Kahun (pl. 14, l. 36 et pl. 21, l. 2). Dans ces deux passages la lecture exacte n'avait pas été reconnue, ce qui est très compréhensible. Dans toutes les écritures cursives, très souvent un mot ou un passage ne peuvent être transcrits d'une façon purement mécanique, et seul le sens permet de trancher. Or pour un nom propre le sens de la phrase ne guide plus, et il est impossible d'interpréter quand il s'agit d'une forme nouvelle. Maintenant que nous connaissons l'existence de ce nom, la lecture des deux passages devient claire. Voici deux calques pris sur les planches phototypiques⁽²⁾ :

Pl. 21, l. 2 𠁠-𠁠-𠁠

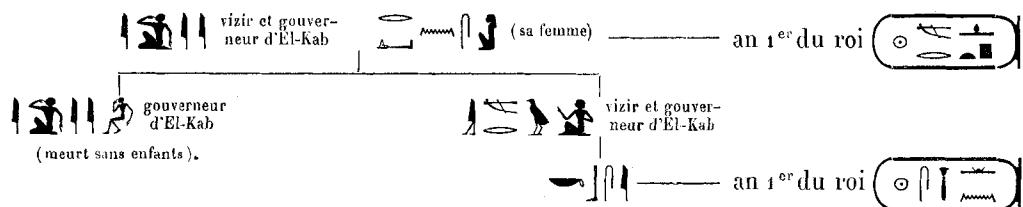
Pl. 14, l. 36 𠁠-𠁠-𠁠

Il s'agit dans les deux cas d'un nom de femme; le féminin 𠁠 au lieu de 𠁠 confirmerait, s'il en était besoin, la signification de notre complexe. Il est intéressant de voir cette formation nominale déjà en usage dans les Papyrus de Kahun.

⁽¹⁾ Cinq autres exemples dans Lange-Schäfer. — ⁽²⁾ GRIFFITH, *Kahun Papyri*.

V

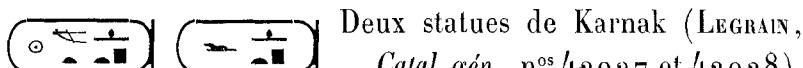
Enfin pour le classement de notre roi, le texte même de la stèle nous donne un renseignement très précieux. Le nommé **—|fl|**, en l'an 1^{er} du roi **(○fl—)**, aliène en faveur d'un tiers, par **|fl—**, sa fonction de gouverneur d'El-Kab **—|fl—**. Pour prouver qu'il est bien légitime propriétaire de cette fonction, il cite comme pièce justificative l'acte **|fl—** par lequel son grand-père le vizir **|fl|** donne sa fonction de gouverneur d'El-Kab à son fils le vizir **|fl—** ⁽¹⁾, qui est lui-même le père de **—|fl|**. Or cet acte du vizir **|fl|**, grand-père de **—|fl|**, est daté de l'an 1^{er} d'un roi **(○fl—)**. Il y a donc trois générations *au plus* entre le roi **(○fl—)** et le roi **(○fl—)**.



Nous connaissons deux rois ayant porté le prénom **(○fl—)**⁽²⁾. Ce sont :



Scarabée n° 3310 du Louvre.



Deux statues de Karnak (LEGRAIN,
Catal. gén., n°s 42027 et 42028).

Il est possible, d'ailleurs, qu'il s'agisse d'un seul roi ayant eu deux noms successifs. Or ce prénom se rencontre au Papyrus de Turin (sans nom personnel) dans le fragment 81, l. 3. S'il s'agit du roi de notre stèle, nous serions amenés à rapprocher du fragment 81 le fragment 126 qui contient, nous.

⁽¹⁾ Il la lui donne parce qu'un autre de ses fils, le nommé **|fl|** Aï « le petit » (frère ainé de mère de **|fl—**) qu'il avait

d'abord désigné pour cette fonction, était mort sans enfants.

⁽²⁾ La bibliographie, comme toujours, dans GAUTHIER, *Livre des Rois*, 2, p. 45 et p. 90.

l'avons vu, le nom de l'autre roi de la stèle (—) Nous aurions ainsi le groupement donné par le tableau ci-dessous :

FRAGMENT 81.

NOMS PROBABLES.

1.		4 ans, 8 mois, 29 jours.	
2.		10 ans, 8 mois, 18 jours.	
3.		13 ans, 8 mois, 18 { commence une dynastie.	
4.		2 ans, 2 mois, 9 jours.	
5.		3 ans, 2 mois,	
6.		3 ans, 1 mois,	
7.		5 ans, x mois, 18 jours (?)	
8.		
9 (?).		

FRAGMENT 126.

NOMS PROBABLES.

1.	
2.	
3.	

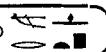
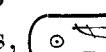
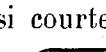
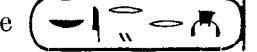
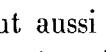
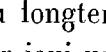
⁽¹⁾ Scarabée d'Abydos, Caire, *Catal. gén.* (Newberry), n° 36020. n° 36021; pyramidion, Caire, *Journal d'entrée*, n° 43267.

⁽²⁾ Scarabée, Caire, *Catal. gén.* (Newberry),

⁽³⁾ Scarabée n° 3310 du Louvre.

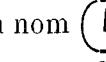
FRAGMENT 126 (*suite*).

		NOMS PROBABLES.
4.	
5.	
6.	
7.	
8.		12 ans

Entre le roi  (4^e ligne du fragment 81) et le roi  (5^e ligne du fragment 126) nous aurions donc au *minimum* 8 rois⁽¹⁾. Or d'après le Papyrus,  n'a régné que 2 ans, 2 mois, 9 jours, et les trois premiers rois qui le suivent ont régné seulement : 3 ans, 2 mois..... + 3 ans, 1 mois..... + 5 ans....., 18 jours, soit environ 12 ans. Si nous supposons aux cinq rois suivants la même durée moyenne de règne, soit 4 ans chacun (total 20) (rien ne prouve d'ailleurs que cette durée ait eu quelque chance d'être aussi courte), nous aurions entre la 1^{re} année de  et la 1^{re} année de  environ 33 ans. Espace de temps très normal entre le moment où le grand-père a fait donation de sa fonction à son fils, et celui où le fils de ce dernier l'a transmise à un tiers. Cet intervalle peut d'ailleurs tout aussi bien être sensiblement plus long, si  a vécu longtemps et si  n'a été obligé de céder sa fonction qu'après en avoir joui un certain temps.

Remarquons que le roi qui a précédé immédiatement  s'appelle au Papyrus . C'est lui qui commence la dynastie. Ce prénom, dont

⁽¹⁾ Y a-t-il une lacune entre les deux fragments et de quelle longueur, c'est ce qu'il est impossible de dire d'après le fac-similé de Lepsius.

nous n'avons pas d'autre exemple, est celui d'un roi  ⁽¹⁾. Le vizir  qui porte le même nom a pu naître sous le règne de ce roi dont le successeur  porte un nom  tout à fait analogue. Ce nom de  est d'ailleurs extrêmement fréquent ⁽²⁾, et l'on est en droit de supposer que c'est son emploi comme nom royal qui l'a mis à la mode comme nom privé.

Il n'est pas besoin d'ajouter que tout ceci est absolument hypothétique et demeure simplement possible. Il faudra vérifier si *matériellement* le raccord entre les deux fragments 81 et 126 est admissible (couleur du Papyrus, position des fibres, écriture du verso, etc.). Seul l'original peut permettre de répondre, la photographie elle-même étant le plus souvent insuffisante en pareille matière, et c'est M. Farina qui voudra bien préciser ce point. Il suffit d'ailleurs d'admettre qu'il a existé un troisième roi  dans une lacune du papyrus, pour que notre hypothèse s'écroule.

Le résultat le plus clair au point de vue historique, c'est de voir que la grande lacune qui sépare le Moyen et le Nouvel Empire se comble peu à peu, et que la longue série de rois de cette époque, dont les noms seuls surnageaient, prend une réalité de plus en plus tangible.

P. LACAU.

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 894, note 2. — ⁽²⁾ Cinquante exemples dans Lange-Schäfer.